

Tazrya

La Paracha continue la discussion concernant les lois de Touma véTahara, les lois d'impureté et de pureté spirituelles, qui incluent l'immersion dans un Mikvé (bassin d'eau naturelle) et les offrandes dans le Saint Temple.

Tous les bébés garçons doivent être circoncis le huitième jour de leur vie.

Tsaraat (que l'on traduit parfois, de façon erronée, par « lèpre ») est une plaie surnaturelle qui peut également infecter les vêtements. Si des taches roses ou blanches apparaissent sur la peau d'une personne (rouge foncé ou vert sur les vêtements), l'on convoque un Cohen. S'appuyant sur différents signes, comme l'augmentation de la surface de la zone infectée, après une mise en quarantaine de sept jours, le Cohen déclare si la tache est Tamée (impure) ou Tahor (pure).

La personne affligée de la Tsaraat doit résider seule, à l'extérieur du campement (ou de la ville) jusqu'à sa guérison. La partie infectée d'un vêtement est enlevée. Si la Tsaraat s'étend ou réapparaît, tout l'habit

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

doit être brûlé.

Est-ce votre choix ou bien avez-vous été forcé ?

Nous évoquons ici votre Judaïsme, le fait d'être un Juif dans le monde d'aujourd'hui et de porter toutes ces lois et ces traditions. Est-ce quelque chose que vous avez choisi ? En avez-vous réellement le choix ?

Comme à de nombreuses questions, les enseignements du Judaïsme apportent au moins deux réponses. Tout d'abord, une réponse affirmative, c'est votre choix. Puis une seconde réponse, différente celle-là : en effet vous êtes né dans votre Judaïsme, c'est ce que vous êtes et vous ne pouvez y échapper... Comment ces deux réponses peuvent-elles être toutes deux justes ? Pour pouvoir répondre à cette interrogation, observons la Paracha de cette semaine ainsi que les Pirké Avot (Maximes de nos Pères).

La Torah nous parle d'« une femme qui conçoit et donne naissance à un fils ». L'accent est donc mis ici sur la femme elle-même. La 'Hassidout enseigne que cette femme représente le Peuple juif ou l'indivi-

du juif que nos prophètes décrivent comme « la femme » ou « la promesse » de D.ieu. La Torah parle donc d'une personne qui progresse d'un pas dans sa vie juive, de son propre gré. Le choix a été fait et cela a pour résultat positif la naissance d'un fils, ce qui, ici, fait allusion à l'accomplissement et au succès.

Selon cette optique, ce qui est vraiment important est notre propre choix. Si l'on prend comme option d'exprimer son Judaïsme de son propre chef plutôt que d'y être forcé, l'effet en sera positif et durable.

Les Pirké Avot évoquent la même idée. Le premier chapitre commence par « Moché reçut la Torah sur le mont Sinaï... » Le deuxième chapitre débute en posant la question : « quel chemin l'homme devrait-il choisir ? ». Le Rabbi souligne que le premier chapitre commence par quelque chose qui a été imposé d'En Haut : Moché reçut la Torah de D.ieu au Sinaï et la transmet aux générations futures de Sages et de dirigeants. Le résultat en est que si quelqu'un est élevé dans un environnement juif traditionnel, il mémorise une bonne quantité de pra-

Suite en page 2

EDITO

LA ROUTE DE LA LIBÉRATION

Ne trouvez-vous pas qu'il est toujours difficile de revenir au quotidien et à ses rythmes inchangés après les grandes expériences spirituelles ? La semaine de Pessa'h s'éloigne à pas rapides. Certes, nous avançons avec le compte de l'Omer et son déroulement des jours plein d'espoir. Mais, en dépit de tout cela, n'est-il pas naturel de percevoir en soi comme une forme de nostalgie ? Cette période, à présent écoulée, était grande, porteuse d'une immense élévation et nous voici revenus à des temps si visiblement prévisibles... Sortis de l'épopée, sommes-nous donc rendus sans recours au train-train de l'existence ?

Une question ici nous taraude : face à cela, que faire et comment ? Comme bien souvent, la première démarche est sans doute celle de la réflexion et de l'analyse. Car, finalement, à quoi sommes-nous confrontés après la parenthèse de Pessa'h ? N'est-ce pas à une certaine impureté du monde ? De fait, nous avons sauté de Chabbat en jours de fête et nous avons, en quelque sorte, pris à la fois

goût et habitude à cette réalité plus essentielle. Et puis, brutalement, tout cela a cessé et les pré-occupations anciennes ont repris toute leur place, comme s'il s'agissait d'une chose bien naturelle. Or, justement, il dépend de chacun de nous de repousser cette invasion nouvelle. Il dépend de chacun de dire au monde que notre regard a décidément changé et que nous saurons le reléguer au second plan.

Cela ne signifie pas qu'il ne compte pas ou que nous nous en retirons pour mieux le délaissier mais simplement qu'il n'est plus le décideur. Nous sommes encore peu après la fête et l'aventure spirituelle chante dans notre esprit et dans notre cœur, tout nous invite à nous saisir de cette puissance renouvelée et à changer profondément notre vie, les choses qui nous entourent. Nous sommes sortis, également spirituellement, d'Egypte, nous connaissons la route à suivre. L'étude de la Torah, la pratique de ses commandements en sont les jalons. Pour cela, cette route-là est libératrice et il n'est sans doute pas de plus belle volonté et d'ambition plus justifiée que celle de cette authentique liberté.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5785 / N° 29

(58^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
TAZRYA/METSORA

PIRKÉ AVOT CHAP. 2

SAM. 3 MAI 2025
5 IYAR



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE

Horaires d'entrée et sortie de
CHABBAT TAZRYA/METSORA
vendredi 2 mai

ENTRÉE : 20h 49 **Sortie : 22h 04**

PROVINCES

Bordeaux 20.50	Lyon 20.31	Nice 20.16
Deauville 21.00	Marseille 20.23	Rouen 20.56
Grenoble 20.26	Montpellier 20.30	Strasbourg 20.27
Lille 20.52	Nancy 20.33	Toulouse 20.39
	Nantes 21.00	

A partir du dimanche 27 avril Pose des Téléphones : 5h 26 Heure limite du Chema : 10h 12 Fin de Kidouch Lévana : toute la nuit du dimanche 11 au lundi 12 mai 2025

tiques et d'enseignements juifs pour sa vie quotidienne. Cela vient « d'En Haut », il ne les a pas choisis lui-même. Par contre, poursuit le Rabbi, le second chapitre commence par l'idée du choix. Les hommes choisissent d'eux-mêmes et cela leur donne une relation plus profonde avec leur identité juive. En fait, nous avons besoin de ces deux aspects. Nous avons besoin d'être enrichis le plus possible par la chaîne de traditions, par l'environnement juif, l'ambiance familiale et l'éducation qui font de nous un modèle juif. Puis vient la seconde étape, celle de notre propre choix, de la reconnaissance personnelle de notre identité et de notre relation avec la Torah. On peut se demander si cette prise de conscience survient toujours. Chaque Juif trouve-t-il obligatoirement sa véritable identité dans le Judaïsme ? Le Talmud affirme que lorsqu'une femme est enceinte, l'enfant à naître étudie toute la Torah dans le ventre de sa mère. Quand il naît, « un ange frappe l'enfant sur sa lèvre supérieure » afin qu'il oublie tout. Cela signifie que très loin dans les profondeurs de sa conscience, l'enfant garde enfouie en lui toute la Torah. Chaque Juif, homme ou femme, possède ce niveau profond de connaissance et de reconnaissance. La vie est un processus de « souvenir » et les modèles imposés d'En haut, nous « forçant » à pénétrer dans le mode de vie juive suscitent en fait notre reconnaissance profonde et notre propre choix d'être un Juif vivant.

La naissance et la renaissance

Les deux thèmes de la Paracha, la naissance et la renaissance correspondent également à la période de notre calendrier juif. Nous l'avons vu, la Paracha commence par les lois concernant une femme qui a conçu et donné naissance à un enfant. Les cérémonies entourant cet événement important et l'idée que la Brit Mila, l'Alliance de la circoncision, conduit l'enfant dans son lien particulier avec D.ieu, y sont ici expliquées. Nos Sages nous disent qu'une fille est considérée comme étant née circoncise. Ainsi chaque Juif apparaît-il au monde avec une responsabilité et un lien particulier avec D.ieu. Cette lecture de la Torah convient particulièrement à la période dans laquelle

nous sommes, à proximité du mois de Nissan, un mois joyeux, inextricablement lié à Pessa'h et la rédemption d'Egypte. Cet événement constitue la véritable naissance du Peuple juif. L'Exode est d'ailleurs décrit en ces termes par le Prophète Yé'hékiel. Il utilise la métaphore de la naissance pour décrire l'expérience du Peuple juif quittant l'Egypte, errant dans le désert, tout en mettant toute sa confiance en D.ieu.

Des enseignements de la Torah comparent également notre expérience de l'exil présent à un état de grossesse. L'enfant à naître est complètement formé mais il ne fonctionne pas encore comme un être humain autonome. Il possède des yeux et des oreilles mais il ne peut ni voir ni entendre réellement. De la même façon, nous, le Peuple juif, ne pouvons fonctionner correctement, dans toute notre force et notre sensibilité spirituelles. Encore en Egypte, nous accomplissons avec espoir les Mitsvot mais nous ne sommes pas entièrement conscients de leur importance. Si nous possédions la pleine conscience d'un être complètement mûri, nous nous y attellerions avec empressement ! Comme dans le cas d'une mère qui attend incessamment la naissance de son bébé, nous attendons avec impatience la renaissance ultime du Peuple juif et du monde avec la venue de Machia'h.

Metsora

La Paracha Tazrya décrit les signes du Metsora (malade de la peau), terme désignant une personne affligée d'une maladie spirituelle qui la mettait en état d'impureté rituelle. La lecture de la Paracha Metsora commence par donner les détails de la manière dont le Metsora guéri est purifié par le Cohen (prêtre), selon une procédure particulière utilisant deux oiseaux, de l'eau de source dans un ustensile en terre, un morceau de bois de cèdre, un fil écarlate et une branche d'hysope. Une maison peut être également atteinte de Tsaraat, lors de l'apparition de taches vertes ou rouges foncé sur les murs. Dans un processus s'étendant sur dix-neuf jours, un Cohen détermine si la maison peut être purifiée ou si elle doit être démolie. L'impureté rituelle est aussi engendrée par des pertes masculines ou féminines, ce qui nécessite l'immersion dans un Mikvé.

Remonter à la cause

La lecture de la Paracha metsora expose les lois de Tsaraat (la « lèpre » biblique). Pourquoi cette maladie de peau était-elle si importante au point d'être l'objet de lois particulières de la Torah ?

Le Midrach enseigne qu'il arrivait que des affections physiques soient les conséquences des actions de l'homme et que cette « lèpre » très spéciale était un résultat de la médisance. La « lèpre » pouvait apparaître sur la peau, sur les habits voire même sur les murs de la maison. Le Midrach enseigne que la « lèpre » sur les murs était le premier signe d'une faute. Si l'on ignorait ce signe et que l'on continuait à pécher, la « lèpre » gagnait les vêtements. Et en cas d'occultation de ce second symptôme, la « lèpre » devenait alors une maladie dermatologique.

Une question de choix

Alors qu'elle évoque l'apparition de la « lèpre » sur les murs, la Torah dit : « Il se rendra chez le Cohen ». L'implication en est que, lorsqu'un malaise spirituel est négligé et qu'on le laisse s'envenimer, l'on peut s'y habituer et on finit par l'ignorer. C'est par leur propre volonté que ces « patients » ne se rendaient pas chez le Cohen. Il fallait que des amis attentionnés les y conduisent.

Quand apparaissait la « lèpre », un Juif devait rechercher le Cohen et non un dermatologue. Le Cohen conseillait et guidait selon les enseignements de la Torah. La cause était traitée et automatiquement une guérison totale en résultait.

Pour réfléchir

Aujourd'hui, nous n'observons plus les lois de cette « lèpre » puisque nous ne possédons plus le Temple ni la prêtrise. Les symptômes de la « lèpre » ne sont plus fréquents mais sa cause reste toujours présente.

« Les mots sont comme des flèches », dit le Psalmiste, « et comme des charbons ardents. » Comme des flèches, explique le Midrach, car l'homme reste au même endroit et ses mots dévastent la vie de quelqu'un d'autre. Et comme un charbon ardent dont la surface extérieure est à demi éteinte mais dont l'extérieur reste enflammé. Ainsi les mots malveillants continuent-ils à endommager bien après que l'effet extérieur se soit éteint.



• DIMANCHE 27 AVRIL – 29 NISSAN

Mitsva positive n° 169: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoit de prendre en main le Loulav et de nous réjouir devant l'Eternel pendant sept jours. Dans le traité Soucca, on y précise que ce commandement n'est obligatoire, durant sept jours, que dans le Temple, alors que dans d'autres endroits il est dit que ce n'est une obligation de la Torah que le premier jour (de la fête de Souccot).

• LUNDI 28 AVRIL – 30 NISSAN

Mitsva positive n° 171: C'est le commandement qui nous a été enjoit de donner un demi-sicle chaque année.

• MARDI 29 AVRIL – 1^{er} IYAR

Mitsva positive n° 171: C'est le commandement qui nous a été enjoit de donner un demi-sicle chaque année.
Mitsva positive n° 153: Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

• MERCREDI 30 AVRIL – 2 IYAR

• JEUDI 1^{er} MAI – 3 IYAR

• VENDREDI 2 MAI – 4 IYAR

• SAMEDI 3 MAI – 5 IYAR

Mitsva positive n° 153: Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

IVRESSE OU INSPIRATION...

La vie en Union Soviétique n'était pas facile pour Yane Krichevsky. Comme son père était déterminé à ne pas travailler Chabbat, il devait se contenter de petits travaux au noir, ne sachant ainsi jamais d'où proviendraient ses prochains revenus. Souvent Yane allait manger chez des amis, les Belenitzsky : le père était comptable dans une usine et parvenait à ne pas travailler Chabbat car il restait tard le jeudi soir et se présentait tôt le dimanche matin. Enfant, jamais Yane n'entra dans une synagogue à cause du danger que cela représentait mais sa mère avait engagé un professeur particulier qui venait à la maison lui enseigner les bases du judaïsme. Elle le payait avec un peu de nourriture qu'elle parvenait à obtenir.

Par contre, Yane obtint de bons résultats dans ses études générales.

Comme il épousa une jeune fille juive de Samarkand, il apprit que la vie juive dans les républiques soviétiques d'Asie Centrale y était plus facile. Bien que les Juifs ne soient pas autorisés à pratiquer leur judaïsme en public, ils y couraient moins de dangers. Yane s'intégra bien vite dans le style de vie Loubavitch qui était chaleureux et organisé. Il aimait particulièrement les réunions 'hassidiques, où les chants succédaient aux histoires, les explications profondes aux résolutions aussitôt mises en pratique... Pour la première fois, il rencontrait des Juifs dont toute l'existence était vouée au désir de mieux servir D.ieu. Pour eux, la prière était un moment privilégié, les mots n'étaient pas récités machinalement mais chacun avait une signification profonde et était murmuré avec ferveur, comme un joaillier enfile des perles. Par ailleurs, Yane réussissait dans les affaires. Il possédait maintenant de nombreuses usines et y employait les Juifs désireux de ne pas travailler Chabbat. Comme les Belenitzsky, il ouvrit sa maison pour aider ceux qui étaient dans le besoin. Il y eut des époques où le sol de sa salle à manger était couvert de matelas... Son épouse préparait de la nourriture cachère pour les détenus dont le seul crime avait été de répandre le judaïsme en enseignant clandestinement la Torah.

A la naissance de son second fils, Yane fut immédiatement averti par les autorités locales : « Si tu fais circoncire ton fils, tu seras immédiatement envoyé en Sibérie pour dix ans ! »

Yane refusa de se laisser impressionner ; il affirma qu'il respecterait leur recommandation mais qu'il avait tout-à-fait le droit d'inviter parents et amis pour fêter la naissance. Avec son épouse Ra'hel, ils invitèrent famille et amis, tous membres de la communauté 'hassidique. Pour ne pas éveiller de soupçons, ils invitèrent également M. Spiegel, un officier de haut rang du gouvernement ouzbek à Tachkent – qui se trouvait être juif.

Alors que la fête battait son plein, Yane servit à Spiegel un grand verre de vodka. Puis un serveur lui en proposa un autre et un des

convives le défia d'en boire un troisième. Il ne lui en fallait pas plus pour s'écrouler, complètement ivre.

On put donc célébrer tranquillement la Brit Mila !

Les Krichevsky donnèrent à Rav Shmaya Marinovsky – un 'Hassid remarquable par sa piété et tenu par tous en très haute estime – l'honneur d'être le Sandak, celui qui tenait le bébé sur ses genoux pendant la cérémonie. La longue barbe blanche de Rav Marinovsky était humide de larmes de joie pour cette immense Mitsva : un enfant juif entrant dans l'alliance d'Avraham grâce aux efforts et au dévouement de ses parents ! Si Spiegel reprenait ses esprits trop vite, Yane risquait d'être envoyé en exil pour longtemps.

Comme le veut l'usage, l'enfant reçut à cette occasion officiellement son prénom juif, en l'occurrence Matitiahou, en hommage au héros de l'histoire de 'Hanouccah, le grand prêtre qui se leva contre l'opresseur gréco-syrien et qui remporta la victoire.

Tandis que la foule se dispersait, Spiegel se réveilla soudain et demanda, en pointant du doigt Rav Marinovsky : « Qui est cet homme saint ? »

Inquiets que Spiegel ait soupçonné quelque chose, les convives expliquèrent qu'on avait l'habitude de demander à un homme âgé et respectable de tenir le bébé et de le bénir.

L'officier communiste déclara : « Je veux m'incliner devant lui et embrasser sa main ! » Rav Marinovsky trembla et pâlit, craignant le pire pour Yane et sa famille.

Quelques temps plus tard, Yane se rendit au bureau de M. Spiegel à Tachkent. Il voulait savoir si Spiegel l'avait dénoncé aux autorités, ce qui aurait pour effet de mettre toute la communauté juive en danger ? Mais il n'y avait plus de pancarte au nom de Spiegel sur la porte de son bureau. Ni ailleurs dans tout le bâtiment. En Union Soviétique, ce genre d'incident signifiait que la personne avait probablement été arrêtée.

De plus en plus inquiet, Yane procéda à sa propre enquête : les autorités soviétiques avaient-elles découvert que Spiegel avait assisté à une circoncision rituelle ? Yane et sa famille seraient alors inquiétés bien vite.

Mais à sa grande surprise, il apprit que Spiegel avait pris sa retraite « pour raisons de santé ».

Yane décida de lui rendre visite chez lui.

Quand Yane retrouva Spiegel, celui-ci lui expliqua qu'il avait été très impressionné par le fait que des Juifs soient prêts à tout pour maintenir vivace leur judaïsme et qu'il avait décidé de mettre un terme à sa carrière pourtant si prometteuse afin de retourner à ses racines juives.

David Zaklikowski

www.chabad.org - Achareh-Kedoshim 5769

traduit par Feiga Lubecki



ETINCELLES

DE MACHIA'H

LA RAISON DE L'ATTENTE

Dans le Michné Torah (Hil'hot Mela'him, chap. 12, Hala'ha 4), Maïmonide décrit la réponse par laquelle les Sages ont, de tous temps, tant désiré la venue de Machia'h. Il précise alors : « Ils ne l'ont désiré que pour être libres pour se consacrer à la Torah ».

Cette formulation permet de comprendre un enseignement important : pour les Sages, la nouvelle ère n'est pas une simple récompense pour l'œuvre spirituelle accomplie pendant la période de l'exil. Bien au contraire, elle est la poursuite et l'aboutissement de ce long effort. C'est ainsi que la seule raison réelle de l'attente impatiente et ardente de Machia'h est la volonté d'atteindre alors une telle perfection et non de recevoir la récompense pour des actes passés.

Ce désir est, dès lors, un élément indissociable de l'effort présent.

(d'après Séfer Hasi'hot 5748, vol.I, p. 80) H.N.

LA CENTRALE DU
DEBOUCHAGE

MICHAEL BARANES
lacentraledudebouchage@gmail.com

LE SPÉCIALISTE
DU DÉBOUCHAGE

- Intervention rapide -

+ de 10 ans d'expérience

07.60.14.26.26

WinENERGIE

WIN ENERGIE

mandataire / délégataire dans les C.E.E.

intégrer de nouvelles
régies commerciales BtoB

AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies

Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT

06.98.98.94.98

www.winenergie.fr

LA HALA'HA

de la semaine



Pourquoi les endeuillés récitent-ils la prière du Kaddich ?

Durant les onze mois qui suivent le décès d'un proche, les endeuillés récitent le « Kaddich des endeuillés » qui est aussi récité à chacune des prières du jour anniversaire hébraïque du décès.

S'il n'y a pas de fils qui puisse réciter le Kaddich, on dédommagera quelqu'un afin qu'il récite le Kaddich pour le repos de l'âme du défunt durant l'année.

Le Choul'hane Arou'h (code de lois juives) précise que le Kaddich n'est récité que trente jours pour une épouse, un frère, une sœur ou un enfant – que Dieu nous en préserve !

Le Kaddich est rédigé en Araméen, qui était la langue parlée par la majorité des Juifs à l'époque talmudique.

La récitation du Kaddich par un proche parent est un grand mérite pour l'âme du défunt et il est réconfortant de savoir que nos actions (et nos prières) dans ce monde physique affectent positivement les âmes de ceux qui se trouvent dans le monde entièrement spirituel. Le plus beau souvenir que le défunt laisse ici-bas est une famille prête à se dévouer pour Dieu et le Peuple juif, même dans les moments de peine.

Les mots du Kaddich prononcés par les endeuillés représentent un grand mérite pour l'âme au moment du jugement ; c'est aussi pour cette raison que nombreux sont ceux qui s'engagent à accomplir davantage de Mitsvot en l'honneur du défunt, en particulier en contribuant à des caisses de Tsedaka (charité) afin d'ajouter à la vie.

F. L. (d'après Yeruchem Eilfort – www.chabad.org)



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
CC Les Belles Feuilles : 41 rue S. Didier
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier → **NOUVEAU** ←
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68

Orpi

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH

350 rue des Pyrénées – Paris 20^e

2 Agences à votre service

Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE

(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT



Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99

☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO

DE LA

COMMUNAUTÉ

1 NOUVEAU !!
Contrôle
Technique
moto



Prise de RDV :

Feivel Basanger

01 41 83 19 23

06 21 65 58 71

€ 8 – sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais

ORT FRANCE

Depuis 1921
www.ort-france.fr

7 établissements sous contrat d'association

Du collège à Bac+5

+ de 40 formations Initial et alternance

contacts : contact.inscription@ort-france.fr • 01 44 17 30 87

Lyon • Marseille • Montreuil • Paris • Strasbourg • Toulouse • Villiers-le-Bel



Matelas avec zip de séparation
sur demande

53 rue de Fontenay

• 94300 VINCENNES •
01.41.77.30.50 / 01.45.72.46.81

137 av. Victor Hugo

• 75016 PARIS •

115 rue de Courcelles

• 75017 PARIS •

DRAY



A partir de
549 €

AVEC OPTION CHABBAT
DRAY.FR



ATELIER
REPARATION



☎ 07.62.00.60.99

ACHAT VENTE



☎ 07.67.17.39.84



Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.